

Le glanage devient solidaire

Le glanage solidaire se développe en Ille-et-Vilaine. Horizons solidaires, pôle d'économie sociale et solidaire (ESS) du Pays de Saint-Malo coordonne les opérations de glanage sur ce territoire depuis 2015. Réso solidaire, pôle ESS du Pays de Rennes a suivi le pas en 2016. D'autres projets émergent en Bretagne.

À l'origine, le CDAS (Centre Départemental d'Action Sociale) du Pays de Saint-Malo a proposé pendant deux années, à des personnes en insertion, de participer à des opérations ponctuelles de glanage solidaire. Voyant la forte sollicitation des personnes que le CDAS accompagnait et la grande implication des producteurs, ce dernier a fait appel à Horizons solidaires, le pôle économie sociale et solidaire (ESS) du Pays de Saint-Malo, pour l'accompagner dans la pérennisation et la coordination du glanage sur le Pays malouin⁽¹⁾. "Cette action répond à un besoin chez les glaneurs, les professionnels du monde agricole et aussi les associations d'aide alimentaire. Les structures d'aide alimentaire manquent de fruits et de légumes frais. Nous glanons des haricots verts, des aubergines, des betteraves, des



> Glanage de haricot à la Mézière chez Renan Legall, avec la Croix rouge, Reso Solidaire et le GPAS de la Mézière.

salades, des pommes de terre et des carottes. Cette démarche permet d'apporter des produits locaux de qualité aux bénéficiaires. Elle amène également de la convivialité entre tous les partenaires. C'est une action qui porte ses fruits puisqu'elle est lauréate des Trophées Bretons du Développement Durable et du prix de l'initiative en économie sociale du crédit coopératif 2017", explique Solenne Geffroy, coordinatrice du projet à Horizons solidaires

De nombreux partenaires

Les producteurs mettent leurs parcelles à disposition des associations glaneuses. Au moment

de la récolte, ils prennent contact avec la chambre d'agriculture ou les pôles ESS afin de proposer leurs produits restés au champ. La chambre d'agriculture, relais breton de l'association Solaal, accompagne les pôles ESS et met en relation les producteurs qui souhaitent participer à ces opérations de glanage.

Les glaneurs sont des personnes en insertion, en situation de handicap, des jeunes, suivis par

des structures sociales (CDAS, ESAT, centres de formation...)... Mais aussi des bénéficiaires et les bénévoles des associations d'aide alimentaire (Banque alimentaire, Secours Populaire, Restos du cœur, Croix Rouge et épiceries solidaires) et des individuels. Ces opérations sont financées par l'Etat, le programme national pour l'alimentation, l'Ademe et le conseil départemental d'Ille-et-Vilaine.

Ils ont dit

Jean-Luc Moulin (élu à la chambre d'agriculture) / Les producteurs ont tout avantage à proposer à des personnes qui en ont besoin de récupérer les produits au champ. Ils se sentent utiles. Cette action a du sens et répond à de multiples intérêts. Les produits glanés sur la zone malouine sont des pommes de terre, des oignons et des carottes. Ce sont des invendus restés au champ et mis à disposition par des producteurs pour en faire don à des associations d'aide alimentaire.

Antoine Lesné (producteur bio en légumes à Saint-Méloir-des-Ondes) / Je suis en agriculture biologique depuis 1999. Je participe aux actions de glanage depuis 3 ans. Au départ, c'est la coopérative Terres de Saint-Malo qui nous a mis en lien avec Horizons solidaires. Maintenant, ils m'appellent en direct. Le glanage se fait pour les pommes de terre et les carottes. Pour les autres légumes, il n'y a pas de pertes au champ. Ces produits restés au champ sont perdus, alors autant se rendre utile et faire plaisir. Ça permet aux personnes qui participent de sortir de chez elles, de travailler et ils se rendent compte de quoi ils sont capables. Ça leur redonne confiance en eux.



> La banque alimentaire, le CDAS du Pays malouin, horizons solidaires et des glaneurs individuels lors d'un glanage d'oignons à Quelmer La Passagère à Saint-Malo chez Philippe Réveillard.

La structuration des producteurs est urgente !

Développement et essaimage du projet

Selon Solenne Geffroy, "Le développement du projet est en cours, en coopération avec Réso solidaire et TAG35, propulseur d'entrepreneuriat collectif en Ille-et-Vilaine. Ensemble, nous travaillons pour un essaimage du glanage solidaire sur la Bretagne, via un guide méthodologique et nous menons une étude quant à la mise en place d'un modèle économique et social pérenne".

Vous êtes producteur, vous pouvez donner les légumes restés au champ par des opérations de glanage. À noter qu'une déduction d'impôt de 60% est réalisée sur la base du coût de revient (coût de production sans marge) dans la limite de 0,5% du CA. Si le plafond est dépassé, on peut conserver le différentiel sur 5 exercices. Si on ne paye pas d'impôt, on garde cette possibilité pendant 5 exercices.

(1) Horizons Solidaires a créé un comité de pilotage composé du Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine, la chambre d'agriculture - relais Solaal (SOLidarité des producteurs Agricoles et des filières ALimentaires), la DIRECCTE, la ville de Saint-Malo et la Banque Alimentaire.

Si la situation des marchés laitiers mondiaux s'est améliorée depuis maintenant un an, alors même que les producteurs de lait français n'en ont que peu bénéficié, les perspectives sur l'année à venir restent plus réservées. En effet, la production européenne reprend tandis que les stocks de poudre à l'intervention n'ont toujours pas été écoulés.

Dans ce contexte mondial fluctuant, on ne peut que constater que les organisations de producteurs ont du mal à peser dans les négociations avec les entreprises. La première explication est peut être leur trop faible représentativité. Comment faire en sorte que les producteurs se regroupent davantage et adhèrent aux OP ? De plus si l'on remarque que les relations OP/entreprises ne sont pas toujours évidentes, ne doit-on pas privilégier le développement de l'association d'organisation de producteurs par territoire ? Pour que cela fonctionne il faut également que les coopératives jouent le jeu et entrent dans le même schéma.

Dans le cadre des Etats généraux de l'alimentation, le Président de la République, Emmanuel

Macron, a conditionné l'écriture d'une nouvelle loi permettant d'assurer une meilleure rémunération aux agriculteurs à l'écriture d'un plan de filière. Ce plan est actuellement en discussion au sein de l'interprofession laitière, le Cniel. La feuille de route des responsables syndicaux présents au Cniel est claire : assurer la création de valeur en réponse aux attentes sociétales et en assurer la juste répartition entre les différents maillons de la filière. "Si les producteurs de lait sont impatients que ces EGA aboutissent à des résultats concrets sur leurs exploitations, il faut mesurer tout le chemin parcouru depuis les manifestations de 2015. Ce plan de filière et la loi qui doit suivre doivent nous permettre de disposer d'outils pour aller chercher du prix", assure Christiane Lambert, présidente de la FNSEA. Les élus de la FNPL (fédération nationale des producteurs de lait) espèrent que "ce plan soit le commencement d'un nouveau mode de fonctionnement de la filière laitière qui doit remettre la mécanique de construction du prix en marche avant".



Alice Tresca,
Animatrice FDSEA d'Ille-et-Vilaine



Chambres d'agriculture de Bretagne
Anne-Bénédicte Martinot

Chambres d'agriculture de Bretagne

Le glanage solidaire en chiffres

Sur les Pays de Saint-Malo et de Rennes

- **8,3** tonnes de légumes récoltés et redistribués aux associations d'aide alimentaires en 33 actions
- **223** glaneurs et glaneuses mobilisés sur les campagnes 2015-2017
- **9** producteurs très engagés dans la démarche
- **5** événements Disco soupe
- **1** guide méthodologique pour la mise en place des actions de glanage solidaire.